

RAPPORT ANNUEL

PRIX & QUALITE

DU SERVICE PUBLIC

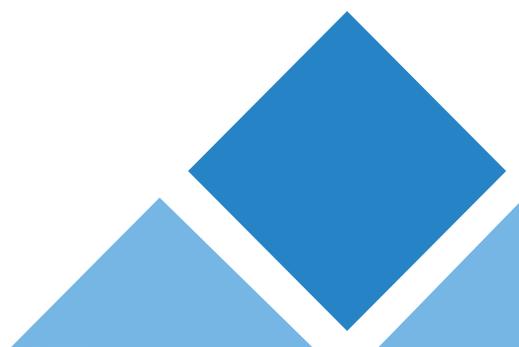
Eau potable

GRAND COGNAC

Exercice 2020

Rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'eau potable pour l'exercice 2020 présenté conformément à l'article L.2224 5 du code général des collectivités territoriales.

Document établi par



Sommaire

PRIX & QUALITE	0
DU SERVICE PUBLIC	0
1. Caractérisation technique du service	3
1.1. Présentation du territoire desservi	3
1.2. Cadre contractuel	4
1.2.1. Les contrats	4
1.2.2. Les avenants	5
1.3. Prestations assurées dans le cadre du service	6
1.4. Nombre d'abonnés et population desservie	6
1.5. Ressources en eau	9
1.5.1. Prélèvements	9
1.5.2. Production	10
1.5.3. Importations	10
1.6. Les volumes mis en distribution et vendus	12
1.6.1. Volumes consommés par les abonnés au cours de l'exercice	12
1.6.2. Exportations d'eau à d'autres collectivités ⁽¹⁾	14
1.6.3. Autres volumes	15
1.6.4. Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2020.	16
1.7. Le patrimoine du service	16
2. Tarification de l'eau et recettes du service	18
2.1. Modalités de tarification	18
2.1.1. Tarifs domestiques	18
2.2. Facture d'eau type (D102.0)	22
2.3. Recettes	25
2.3.1. Récapitulatif des recettes de vente d'eau :	30
2.3.2. Détail des recettes par exploitant	31
3. Indicateurs de performance	33
3.1. Qualité de l'eau distribuée	33
3.2. Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	34
3.3. Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux	35
3.4. Indicateurs de performance du réseau	37
3.4.1. Rendement du réseau de distribution	38
3.4.2. Indice linéaire des volumes non comptés	39

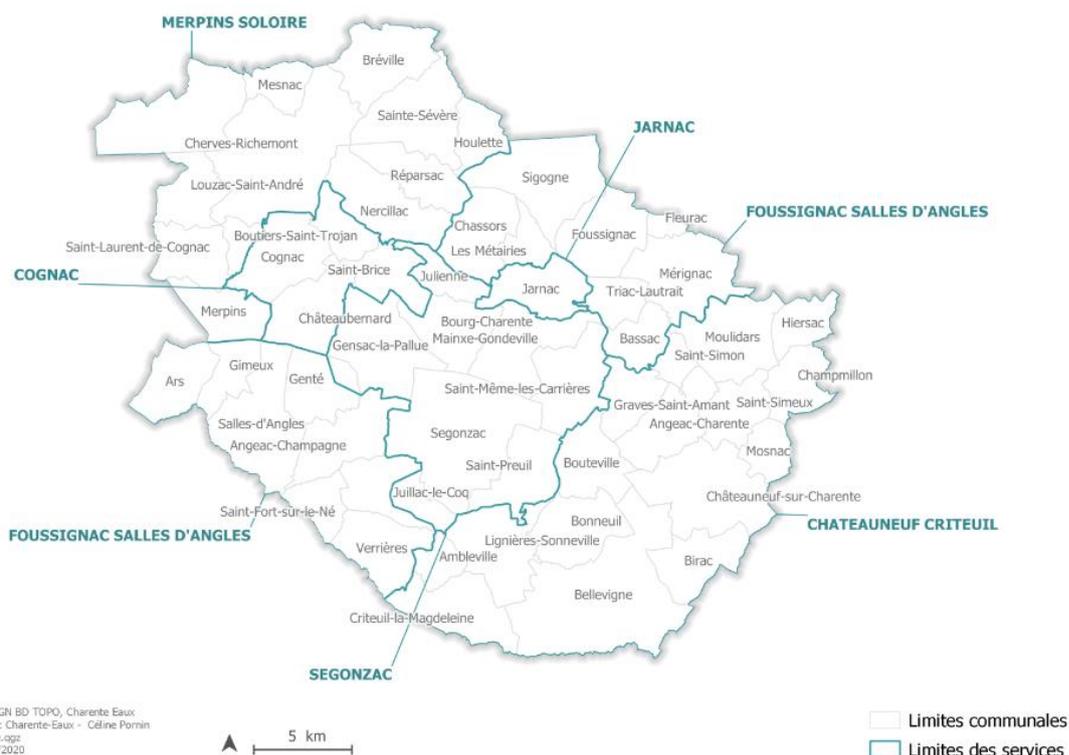
3.4.3.	Indice linéaire de pertes en réseau	40
3.4.4.	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	41
3.4.5.	Taux d'occurrence des interruptions de service non-programmées	42
3.4.6.	Délai maximal d'ouverture des branchements	42
3.4.7.	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	43
3.4.8.	Taux d'impayés sur les factures de l'année précédente	44
3.4.9.	Taux de réclamations	45
4.	Financement des investissements	46
4.1.	Montants financiers	46
4.2.	État de la dette du service	46
4.3.	Amortissements	46
5.	Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau	47
5.1.	Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité	47
5.2.	Opérations de coopération décentralisée (cf. L 1115-1-1 du CGCT)	47
6.	Tableau récapitulatif des indicateurs	48
6.1.	Segonzac	48
6.2.	Merpins Soloire	49
6.3.	Cognac	50
6.4.	Jarnac	51
6.5.	Foussignac-Salles d'Angles	52
6.6.	Chateauneuf-Criteuil	53
6.7.	A l'échelle du Grand Cognac	54

1. Caractérisation technique du service

1.1. Présentation du territoire desservi

- **Nom de la collectivité :** GRAND COGNAC (Communauté d'agglomération)
- **Communes desservies :**

GRAND COGNAC - TERRITOIRES DES SERVICES 2020



- **Modes de gestion :**

Entité de gestion	Mode de gestion	Communes de l'entité de gestion
« Segonzac » (Ex SMER de Segonzac)	Concession de service	BOURG-CHARENTE , GENSAC LA PALLUE, GONDEVILLE, MAINXE, SAINT MEME LES CARRIERES, SAINT PREUIL, et SEGONZAC
« Merpins Soloire » (Ex SAEP Merpins Soloire)	Concession de service	BREVILLE, CHERVES RICHEMONT, HOULETTE, JAVREZAC, LOUZAC SAINT ANDRE, MERPINS, MESNAC, NERCILLAC, REPARSAC, SAINT LAURENT DE COGNAC, SAINT SULPICE DE COGNAC et SAINTE SEVERE
« Cognac »	Concession de service	BOUTIERS SAINT TROJAN, CHATEAUBERNARD, COGNAC et SAINT BRICE
Jarnac	Concession de service	JARNAC
Foussignac-Salles d'Angles	Concession de service	BASSAC, CHASSORS, FLEURAC, FOUSSIGNAC, MERIGNAC, LES METAIRIES, SIGOGNE, TRIAC LAUTRAIT, ANGEAC CHAMPAGNE, ARS, GENTE, GIMEUX, JUILLACQ LE COQ, SAINT FORT SUR LE NE, SALLES D'ANGLES et VERRIERES

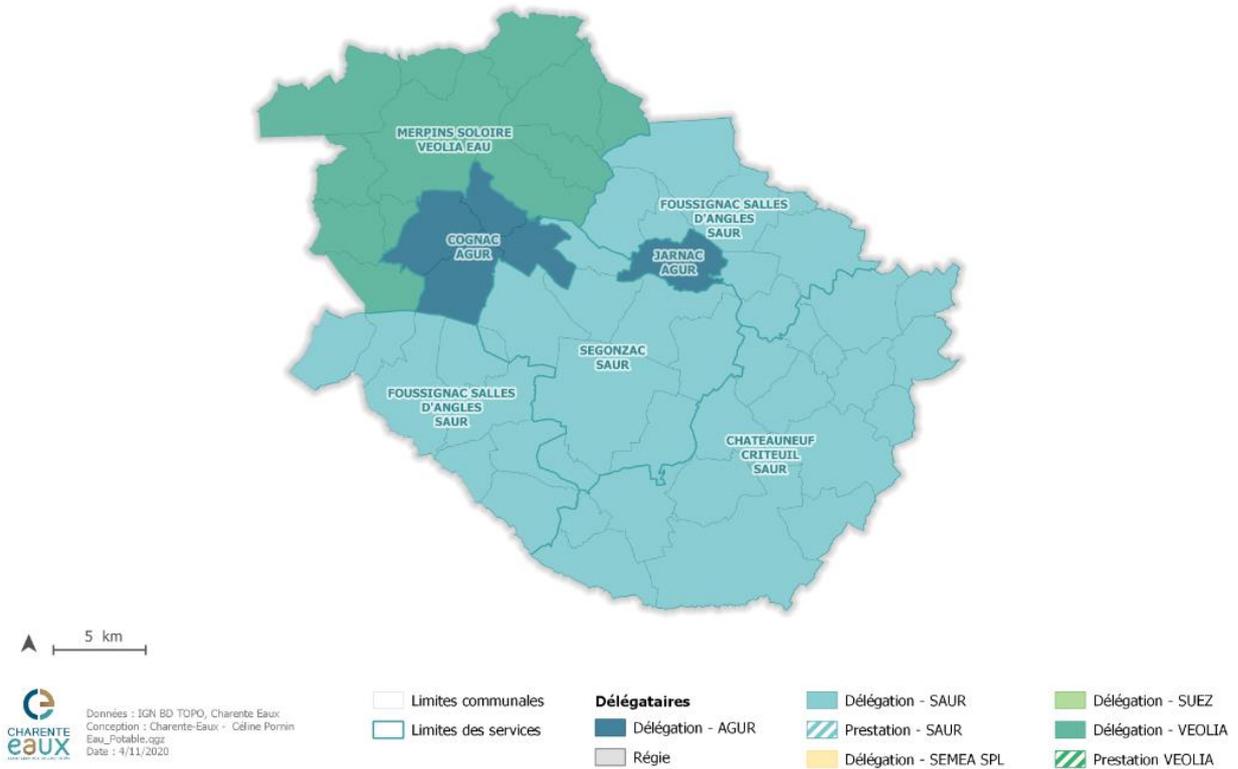
Entité de gestion	Mode de gestion	Communes de l'entité de gestion
Chateaufeuf-Criteuil	Concession de service	ANGEAC-CHARENTE, BELLEVIGNE, BIRAC, BONNEUIL, BOUTEVILLE, CHAMPMILLON, CHATEAUNEUF-SURCHARENTE, GRAVES SAINT AMANT, HIRSAC, MOSNAC, MOULIDARS, SAINT MEME LES CARRIERES, SAINT SIMEUX, SAINT SIMON, VIBRAC ; AMBLEVILLE, CRITEUIL LA MAGDELEINE, et LIGNIERES SONNEVILLE

1.2. Cadre contractuel

1.2.1. Les contrats

Nom du contrat	Nom du signataire	Type de contrat	Date de début	Date de fin
Segonzac				
SMER de Segonzac SAUR 2015	SAUR	Affermage	1/04/2015	31/12/2028
Merpins Soloire				
SAEP Merpins Soloire VEOLIA 2017	VEOLIA	Affermage	1/01/2017	31/12/2027
Jarnac				
Jarnac AGUR 2016	AGUR	Affermage	1/01/2016	31/12/2027
Foussignac-Salles d'Angles				
Foussignac-Salles d'Angles SAUR 2019	SAUR	Affermage	1/01/2019	31/12/2027
Chateaufeuf-Criteuil				
Chateaufeuf-Criteuil SAUR 2019	SAUR	Affermage	1/01/2019	31/12/2028
Cognac – (nouveau contrat territoire Ex SIEAAC et Boutiers Saint Trojan)				
Cognac AGUR 2020	AGUR	Affermage	1/01/2020	31/12/2029

GRAND COGNAC - EXPLOITANTS - 2020



1.2.2. Les avenants

Avenant	Date d'effet	Objet
SMER de Segonzac SAUR 2015 (Segonzac)		
Avenant 1	9/12/2016	Prise en compte de la réforme "construire sans détruire" (guichet unique, réponse aux déclarations de travaux, obligation en tant qu'exécutant de travaux, géoréférencement...) Evolution du tarif de base, Indicateur de suivi du taux de non-paiement, Modification bordereau des prix, du règlement de service...
Avenant 2	26/11/2018	Changement de collectivité, bordereau de prix branchement assainissement collectif et autofacturation
Merpins Soloire VEOLIA 2017 (Merpins Soloire)		
Avenant 1	17/10/2018	Changement de collectivité, branchements neufs d'assainissement, bordereau des prix d'assainissement collectif, autofacturation

1.3. Prestations assurées dans le cadre du service

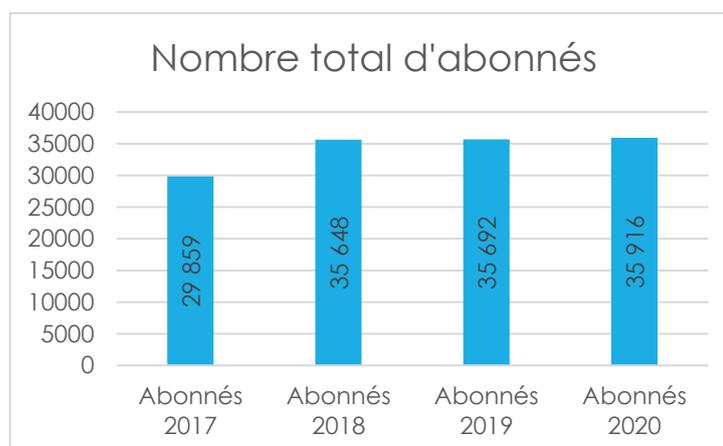
La répartition des missions entre la collectivité et son exploitant sont les suivantes :

Partie	Tâche	Descriptif
Services délégués		
Exploitant	Gestion du service	application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations, relève des compteurs
	Gestion des abonnés	accueil des usagers, facturation, recouvrement, traitement des doléances client
	Mise en service	des branchements
	Entretien	de l'ensemble des ouvrages
	Renouvellement	des compteurs, des équipements électromécaniques
Collectivité	Renouvellement	des canalisations, des branchements, des clôtures, du génie civil
	Mise en place	des nouveaux ouvrages
Service en régie		
Collectivité	Toutes	La collectivité prend en charge l'ensemble des opérations liées au service

1.4. Nombre d'abonnés et population desservie

En 2020, le service public d'eau potable a desservi 35 916 abonnés représentant une population de 71 633 habitants ⁽¹⁾ (soit 1,99 habitants/abonné).

Nombre total d'abonnés en 2019	35 692 abonnés
Nombre total d'abonnés en 2020	35 916 abonnés
Variation en %	0,63 %



*Abonnés 2017 : non compris les abonnés de l'Ex SMAEPA de Chateaufort

¹ Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'assainissement collectif sur laquelle elle est ou peut être raccordée.

Communes desservies	Abonnés 2019		Abonnés 2020	
SIEAAC			Cognac	
Chateaubernard	2061	11683	2103	12548
Cognac	9058		9149	
Saint Brice	564		576	
Boutiers			720	
Boutiers Saint Trojan	734	734		
Jarnac			Jarnac	
2559	2559	2559	2584	2584
Merpins Soloire			Merpins Soloire	
Breville	239	5329	234	5302
Cherves Richemont	1204		1203	
Houlette	187		186	
Javrezac	344		338	
Louzac Saint André	478		476	
Merpins	596		595	
Mesnac	205		200	
Nercillac	528		529	
Réparsac	297		298	
Saint Laurent de Cognac	425		422	
Saint Sulpice de Cognac	586		583	
Sainte sévère	240		238	
Foussignac Salles d'Angles			Foussignac Salles d'Angles	
Bassac	264	5276	266	5314
Chassors	534		534	
Echallat	3		3	
Fleurac	124		123	
Foussignac	316		321	
Jarnac	17		17	
Merignac	424		424	
Les Métairies	304		306	
Sigogne	508		518	
Triac Lautrait	216		216	
Angeac-Champagne	256		258	
Ars	354		354	
Genté	408		423	
Gimeux	339		336	
Juillacq le Coq	242		244	
Merpins	37		38	
Saint Fort sur le Né	217		220	
Salles d'Angles	538		537	
Verrières	175		176	

Segonzac			10111	Segonzac		10168
Bourg Charente	445	4185		449	4253	
Gensac La Pallue	874			881		
Genté	17			17		
Gondeville	293			295		
Juillacq le Coq	84			84		
Juilienne	248			252		
Lignièrès Sonneville				51		
Mainxe	310			310		
Saint Mème les Carrières	607			608		
Saint Preuil	160			163		
Segonzac	1147			1143		
Chateauneuf-Criteuil			Chateauneuf-Criteuil			
Angeac Charente	166	5295	167	5915		
Asnières sur Nouère	1		1			
Birac	146		146			
Bonneuil	138		138			
Bouteville	173		174			
Champmillon	217		218			
Chateauneuf sur Charente	1839		1855			
Eraville	94		95			
Graves Saint Amant	175		175			
Hiersac	614		616			
Malaville	212		212			
Mosnac	202		206			
Moulidars	341		343			
Nonaville	105		107			
Saint Simeux	290		292			
Saint Simon	150		150			
Touzac	214		212			
Vibrac	156		161			
Viville	62		61			
Criteuil			106			
Ambleville	104	631	223			
Criteuil la Magdeleine	221		257			
Lignièrès Sonneville	306					
Total	35692	35692	35916	35916		

La densité linéaire d'abonnés (nombre d'abonnés par km de réseau hors branchement) est de 30,13 abonnés/km pour l'année 2020.

En 2020, la consommation moyenne par abonné (consommation moyenne annuelle domestique + non domestique rapportée au nombre d'abonnés) est de 118,4 m³/abonné (114,1 m³/abonné en 2019).

1.5. Ressources en eau

1.5.1. Prélèvements

Ressource	Volume prélevé en 2019 (m3)	Volume prélevé en 2020 (m3)	Variation en %	Indice d'avancement de la protection de la ressource en 2020 (en %)
SMER Segonzac				
Captage de PUY ROLAND Eau souterraine	620 592	656 080	5,72	60
Merpins Soloire				
Puits de Houlette Eau de surface	406 196	382 534	-5,83	60
Puits Ile Marteau 1 Eau souterraine	1 090 603	1 179 893	8,19	60
Jarnac				
Source de LA TOUCHE Eau souterraine	294 062	317 178	7,86	80
Foussignac-Salles d'Angles				
Forage de TRIAC Eau souterraine	485 823	557 471	14,75	60
Chateaufeuf-Criteuil				
Puits n°1 - Ile Domange	494 353	482 006	-2,50	60
Puits n°2 - Ile Domange	206 254	200 447	-2,82	60
Puits n°3 - Ile Domange	132 643	122 207	-7,87	60
Cognac				
Parc François 1er DC Eau souterraine	2 776 313	839 766	0,76	60
St Martin C6 Eau souterraine		1 547 946		60
TOTAL	6 506 839	6 285 528	-3,40	-

1.5.2. Production

Site de production	Volume produit en 2019 (m3)	Volume produit en 2020 (m3)	Variation en %
SMER Segonzac			
Station de production de PUY ROLAND	612 666	617 689	0,82
Merpins Soloire			
Station de Merpins	1 464 114	1 519 450	3,78
Jarnac			
Station de la TOUCHE	287 357	311 881	8,53
Foussignac-Salles d'Angles			
Station de Traitement de la croix	477 904	545 508	14,15
Chateaufeuf-Criteuil			
Traitement d'Angeac	797 481	843 367	5,75
Cognac			
Usine du Lavoir	2 525 968	2 364 043	-6,41
TOTAL	6 165 490	6 201 938	0,00

1.5.3. Importations

Service	Fournisseur	Volume acheté en 2019 (m3)	Volume acheté en 2020 (m3)	Variation en %	Indice d'avancement de la protection de la ressource en 2020 (en %)	Observations
Foussignac-Salles d'Angles	CDC DU ROUILLACAI – Fourrignac-Nouère (Fleurac)	26 901	25 615	-4,78	60	
Foussignac-Salles d'Angles	CDC DU ROUILLACAI – Foussignac-Nouère (Sigogne)	191 087	208 245	8,98	60	
Foussignac-Salles d'Angles	GRAND COGNAC – Merpins Soloire	389 948	392 210	0,58	60	flux interne
Foussignac-Salles d'Angles	GRAND COGNAC – Merpins Soloire	528	662	25,38	60	flux interne
Chateaufeuf-Criteuil	GrandAngoulême-Périmètre 2019	958	860	-10,23	61	
Chateaufeuf-Criteuil	SEP DU SUD CHARENTE-Baignes Font Chaude	98 550	116 865	18,58	60	
Merpins Soloire	GRAND COGNAC – Foussignac-Salles d'Angles	1 072	0	-100,00	60	flux interne
TOTAL		709 044	744 457	4,99	-	-

Dont volume importé hors Grand Cognac :

Service	Fournisseur	Volume acheté en 2019 (m3)	Volume acheté en 2020 (m3)	Variation en %	Indice d'avancement de la protection de la ressource en 2020 (en %)	Observations
Foussignac-Salles d'Angles	CDC DU ROUILLACAIS – Fourrignac-Nouère (Fleurac)	26 901	25 615	-4,78	60	
	CDC DU ROUILLACAIS – Foussignac-Nouère (Sigogne)	191 087	208 245	8,98	60	
Chateauneuf-Criteuil	GrandAngoulême-Périmètre 2019	958	860	-10,23	61	
Chateauneuf-Criteuil	SEP DU SUD CHARENTE-Baignes Font Chaude	98 550	116 865	18,58	60	
TOTAL		317 496	351 585	10,74	-	-

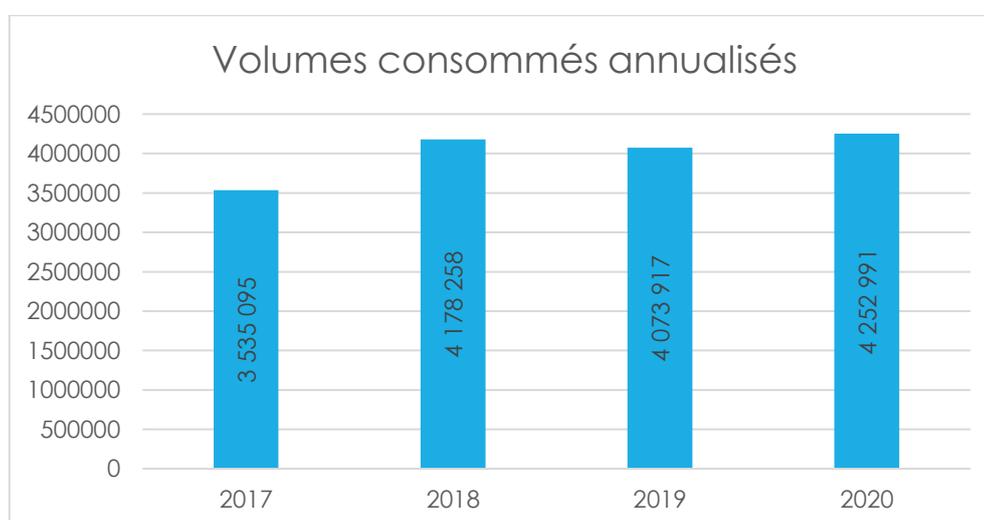
1.6. Les volumes mis en distribution et vendus

1.6.1. Volumes consommés par les abonnés au cours de l'exercice

Les volumes consommés par années sont calculés en ramenant (au prorata temporis) les volumes relevés au compteur des abonnés à une période de 365 jours lorsque la période entre deux relevés n'est pas de 365 jours

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

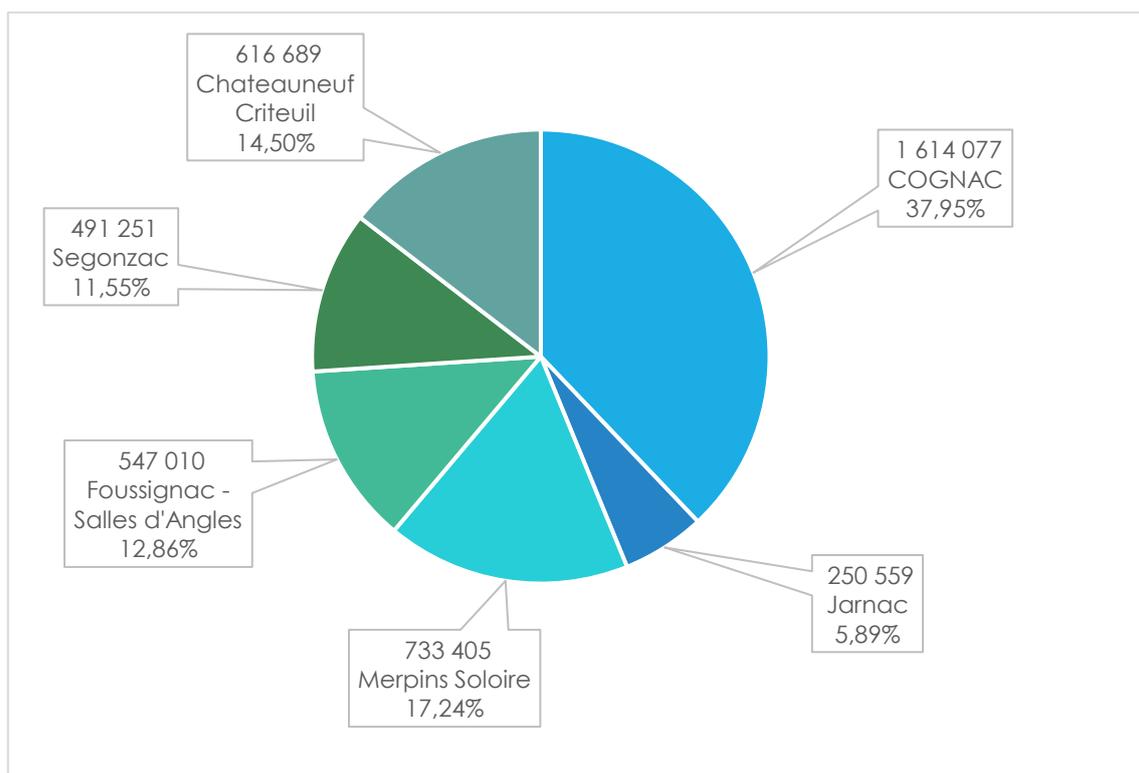
Abonnés	Volume consommés en 2019 (m3)	Volume consommés en 2020 (m3)	Variation en %
Abonnés domestiques	4 073 917	4 252 991	4,40
Total vendu aux abonnés	4 073 917	4 252 991	4,40



Détail des volumes consommés annualisés :

	2019	2020
Segonzac		
Volumes consommés par les abonnés	487 937	
Période de relèvement	371	
Merpins Soloire		
Volumes consommés par les abonnés	701 422	733 405
Période de relèvement	394	351
SIEAAC (en 2019) / COGNAC yc Boutiers en 2020		
Volumes consommés par les abonnés	1 409 075	1 614 077
Période de relèvement	585	366
Boutiers		
Volumes consommés par les abonnés	67 869	
Période de relèvement	365	
Jarnac		

Volumes consommés par les abonnés	235 334	250 559
Période de relève	375	359
Foussignac-Salles d'angles		
Volumes consommés par les abonnés	550 160	547 010
Période de relève	352	348
Chateauneuf-Criteuil yc Criteuil en 2020		
Volumes consommés par les abonnés	528 331	616 689
Période de relève	361	368
Criteuil		
Volumes consommés par les abonnés	87 218	
Période de relève	357	
Global		
Volumes consommés par les abonnés	4 073 917	4 252 991



1.6.2. Exportations d'eau à d'autres collectivités ⁽²⁾

Service	Bénéficiaire	Volume exporté en 2019 (m3)	Volume exporté en 2020 (m3)	Variation en %	Observations
Merpins Soloire	SD 17 - périmètre Saintes Est	51 084	73 310	43,51	
Merpins Soloire	GRAND COGNAC – Foussignac (Foussignac)	544	682	25,37	flux interne
Merpins Soloire	GRAND COGNAC- Foussignac – Salles d'Angles (Salles d'Angles)	405 465	396 997	-2,09	flux interne
Foussignac-Salles d'Angles	GRAND COGNAC – Merpins Soloire	84	nc	-100,00	flux interne
Foussignac-Salles d'Angles	CDC DU ROUILLACAIIS - Auge	32 043	63 902	99,43	
Foussignac-Salles d'Angles	CDC DU ROUILLACAIIS – Foussignac – Nouère (Foussignac historique)	106 758	108 018	1,18	
Foussignac-Salles d'Angles	SAINT PALAIS DU NE	17 857	-		
Foussignac-Salles d'Angles	SEP DU SUD CHARENTE – Baignes FontChaude (St Palais du Né)	-	16 258	-	Pour St Palais Né
Foussignac-Salles d'Angles	CDC DU ROUILLACAIIS – Foussignac – Nouère (2019)	187 615	204 366	8,93	Echange d'eau lié au nouveau périmètre du contrat
Chateaufort-Criteuil	GrandAngoulême – Périmètre 2019	65 522	73 598	12,33	
Chateaufort-Criteuil	SEP SUD CHARENTE – Baignes	55 710	75 925	36,29	Géré en import d'eau suite à l'arrêté préfectoral en 2019
SMER Segonzac	GRAND COGNAC – Chateaufort – Criteuil	8 704	nc	-100,00	flux interne
TOTAL		931 386	1 013 056	8,77	

² Dans le cas où la collectivité vend de l'eau traitée à d'autres services d'eau potable

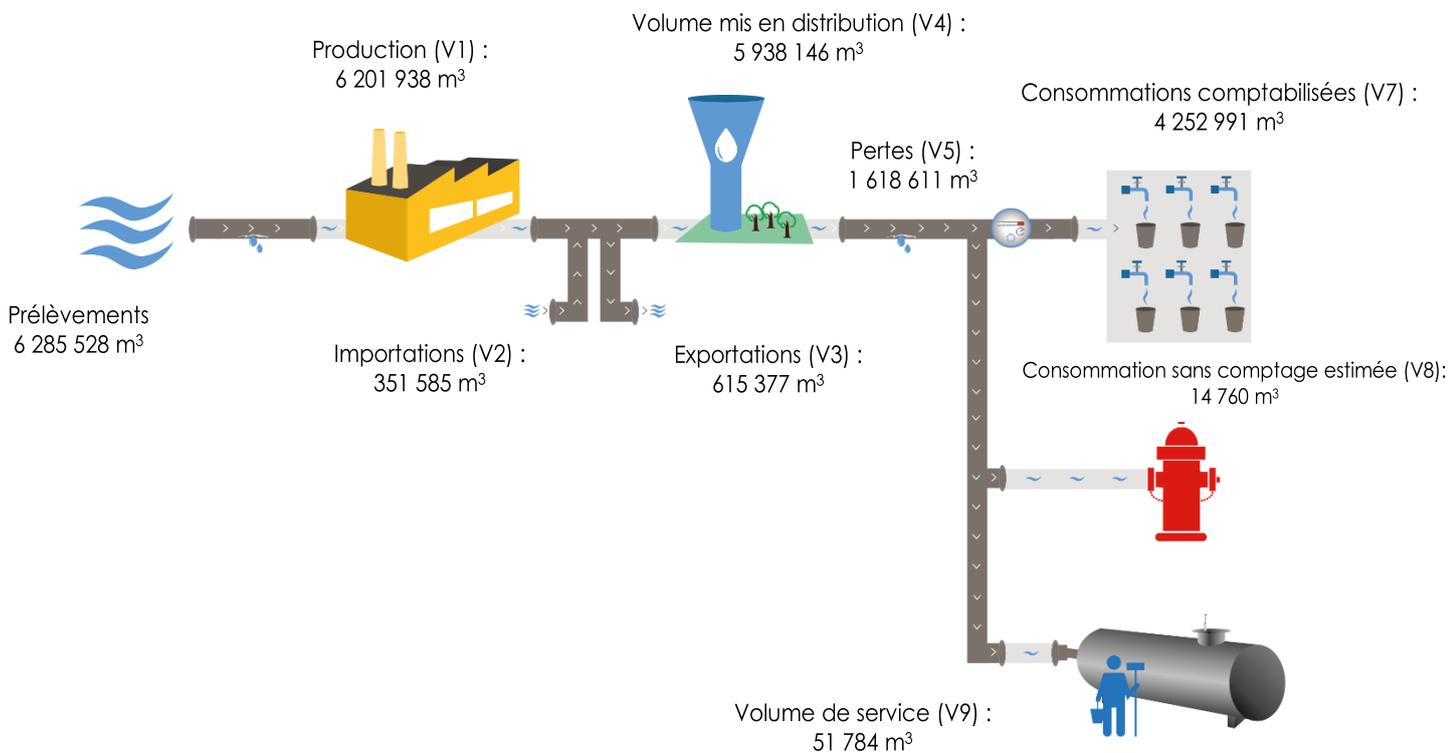
Dont volume exporté hors Grand Cognac :

Service	Bénéficiaire	Volume exporté en 2019 (m3)	Volume exporté en 2020 (m3)	Variation en %	Observations
Merpins Soloire	SD 17 - périmètre Saintes Est	51 084	73 310	43,51	
Foussignac-Salles d'Angles	CDC DU ROUILLACAIIS - Auge	32 043	63 902	99,43	
Foussignac-Salles d'Angles	CDC DU ROUILLACAIIS – Foussignac – Nouère (Foussignac historique)	106 758	108 018	1,18	
Foussignac-Salles d'Angles	SAINT PALAIS DU NE	17 857	-		
Foussignac-Salles d'Angles	SEP DU SUD CHARENTE – Baignes FontChaude (St Palais du Né)	-	16 258	-	Pour St Palais Né
Foussignac-Salles d'Angles	CDC DU ROUILLACAIIS – Foussignac – Nouère (2019)	187 615	204 366	8,93	Echange d'eau lié au nouveau périmètre du contrat
Chateauneuf-Criteuil	GrandAngoulême – Périmètre 2019	65 522	73 598	12,33	
Chateauneuf-Criteuil	SEP SUD CHARENTE – Baignes	55 710	75 925	36,29	Géré en import d'eau suite à l'arrêté préfectoral en 2019
TOTAL		516 589	615 377	19	

1.6.3. Autres volumes

	Exercice 2019 (m3)	Exercice 2020 (m3)	Variation en %
Volume consommé sans comptage	9 697	14 760	52,21
Volume de service	36 260	51 784	42,81

1.6.4. Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2020.



1.7. Le patrimoine du service

	Exercice 2019	Exercice 2020
Linéaire de réseaux (hors branchements) en km	1 446,63	1 430,33
Nombre de compteurs abonnés	13 326	31 166
Nombre total des branchements	23 207	37 274
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)	20	23

La législation prévoit l'abaissement progressif de la teneur en plomb dans l'eau distribuée. Depuis le 25/12/2013, cette teneur ne peut plus excéder 10 µg/l.

Détail du linéaire de réseau :

Linéaire de réseaux (hors branchements) en km	Exercice 2019	Exercice 2020
Segonzac	220,55	220,28
Merpins Soloire	284,63	284,37
SIEAAC	218,61	
Boutiers	25,22	
Cognac		238,37
Jarnac	43,9	43,21
Foussignac – Salles d' Angles	259,2	261,01
Chateauneuf - Criteuil	326,52	383,09
Criteuil	68	
Total	1 446,63	1 430,33

2. Tarification de l'eau et recettes du service

2.1. Modalités de tarification

2.1.1. Tarifs domestiques

La facture d'eau comporte obligatoirement une part proportionnelle à la consommation de l'abonné, et peut également inclure une part indépendante de la consommation, dite part fixe (abonnement, location compteur, ...). Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.

SMER Segonzac

TARIFS	1er janvier 2020	1er janvier 2021	Variation en %
Part de la collectivité			
Part Fixe (€ HT/an)			
Abonnement ordinaire	33,0990 €	33,7550 €	1,98 %
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Tranche unique	0,7300 €/m3	0,6750 €/m3	-7,53 %
Part du délégataire			
Part Fixe (€ HT/an)			
Abonnement ordinaire	32,8300 €	33,1400 €	0,94 %
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Tranche unique	0,4210 €/m3	0,4250 €/m3	0,95 %
Part proportionnelle - Autres tarifs (€ HT/m3)			
Redevance pollution domestique	0,3300	0,3300 €/m3	0,00 %
Redevance prélèvement sur la ressource en eau	0,0800	0,0800 €/m3	0,00 %

Merpins Soloire

TARIFS	1er janvier 2020	1er janvier 2021	Variation en %
Part de la collectivité			
Part Fixe (€ HT/an)			
Abonnement Compteur 15-20 mm	14,8750 €	15,1030 €	1,53 %
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Tranche unique	0,6030 €/m3	0,6350 €/m3	5,31 %
Part du délégataire			
Part Fixe (€ HT/an)			
Abonnement Compteur 15-20 mm	51,9100 €	52,5400 €	1,21 %
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Tranche unique	0,3740 €/m3	0,3780 €/m3	1,07 %
Part proportionnelle - Autres tarifs (€ HT/m3)			
Redevance pollution domestique	0,3300	0,3300 €/m3	0,00 %

TARIFS	1er janvier 2020	1er janvier 2021	Variation en %
Redevance prélèvement sur la ressource en eau	0,0800	0,0900 €/m3	12,50 %

Jarnac

TARIFS	1er janvier 2020	1er janvier 2021	Variation en %
Part de la collectivité			
Part Fixe (€ HT/an)			
Abonnement annuel	21,1620 €	24,7860 €	17,13 %
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Tranche unique	0,6080 €/m3	0,5360 €/m3	-11,84 %
Part du délégataire			
Part Fixe (€ HT/an)			
Abonnement annuel	38,8278 €	39,0800 €	0,65 %
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Tranche unique	0,5772 €/m3	0,5810 €/m3	0,66 %
Part proportionnelle - Autres tarifs (€ HT/m3)			
Redevance pollution domestique	0,3300	0,3300 €/m3	0,00 %
Redevance prélèvement sur la ressource en eau	0,0597	0,0597 €/m3	0,00 %

Foussignac-Salles d'Angles

TARIFS	1er janvier 2020	1er janvier 2021	Variation en %
Part de la collectivité			
Part Fixe (€ HT/an)			
Foussignac -2019			
Abonnement annuel	51,6930 €	46,6470 €	-9,76 %
Salles d'Angles - 2019			
Abonnement annuel	37,5430 €	39,5710 €	5,40 %
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Foussignac -2019			
Tranche unique	0,6820 €/m3	0,6360 €/m3	-6,74 %
Salles d'Angles - 2019			
Tranche unique	0,6170 €/m3	0,6030 €/m3	-2,27 %
Part du délégataire			
Part Fixe (€ HT/an)			
Foussignac -2019			
Abonnement annuel	25,6375 €	26,0100 €	1,45 %
Salles d'Angles - 2019			
Abonnement annuel	25,6400 €	26,0100 €	1,44 %
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Foussignac -2019			

TARIFS	1er janvier 2020	1er janvier 2021	Variation en %
Tranche unique	0,3692 €/m3	0,3750 €/m3	1,57 %
Salles d'Angles - 2019			
Tranche unique	0,3690 €/m3	0,3750 €/m3	1,63 %
Part proportionnelle - Autres tarifs (€ HT/m3)			
Foussignac -2019			
Composante achat d'eau Merpins	0,0817	0,0823 €/m3	0,73 %
Redevance pollution domestique	0,3300	0,3300 €/m3	0,00 %
Redevance prélèvement sur la ressource en eau	0,0850	0,0950 €/m3	11,76 %
Salles d'Angles - 2019			
Composante achat d'eau Merpins	0,0817	0,0823 €/m3	0,73 %
Redevance pollution domestique	0,3300	0,3300 €/m3	0,00 %
Redevance prélèvement pour la ressource en eau	0,0850	0,0950 €/m3	11,76 %

Chateauneuf-Criteuil

TARIFS	1er janvier 2020	1er janvier 2021	Variation en %
Part de la collectivité			
Part Fixe (€ HT/an)			
Chateauneuf 2020			
Abonnement annuel	50,8230 €	46,1960 €	-9,10 %
Criteuil 2020			
Abonnement annuel	51,2230 €	46,3970 €	-9,42 %
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Chateauneuf 2020			
Tranche unique	0,4930 €/m3	0,4840 €/m3	-1,83 %
Criteuil 2020			
Tranche unique	0,6870 €/m3	0,5900 €/m3	-14,12 %
Part du délégataire			
Part Fixe (€ HT/an)			
Chateauneuf 2020			
Abonnement annuel	25,6720 €	26,0600 €	1,51 %
Criteuil 2020			
Abonnement annuel	25,6720 €	26,0600 €	1,51 %
Part Fixe - Autres tarifs (€ HT/an)			
Aucune donnée disponible			
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Chateauneuf 2020			
Tranche unique	0,5480 €/m3	0,5570 €/m3	1,64 %
Criteuil 2020			

TARIFS	1er janvier 2020	1er janvier 2021	Variation en %
Tranche unique	0,5480 €/m3	0,5570 €/m3	1,64 %
Part proportionnelle - Autres tarifs (€ HT/m3)			
Chateauneuf 2020			
AE (protection de la ressource) – VP.215	0,0900	0,0900 €/m3	0,00 %
Redevance pollution domestique	0,3300	0,3300 €/m3	0,00 %
Criteuil 2020			
Redevance pollution domestique	0,3300	0,3300 €/m3	0,00 %
Redevance prélèvement sur la ressource en eau	0,0883	0,0900 €/m3	1,93 %

Cognac

TARIFS	1er janvier 2020	1er janvier 2021	Variation en %
Part de la collectivité			
Part Fixe (€ HT/an)			
Abonnement annuel	43,1720 €	44,4600 €	2,98 %
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Tranche unique	0,4970 €/m3	0,5430 €/m3	9,26 %
Part du délégataire			
Part Fixe (€ HT/an)			
Abonnement annuel	21,5000 €	21,8200 €	1,49 %
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Tranche unique	0,4520 €/m3	0,4590 €/m3	1,55 %
Part proportionnelle - Autres tarifs (€ HT/m3)			
Redevance pollution domestique	0,3300	0,3300 €/m3	0,00 %
Redevance prélèvement sur la ressource en eau	0,0550	0,0600 €/m3	9,09 %

- (1) L'assujettissement à la TVA est volontaire pour les communes et EPCI de moins de 3000 habitants, et obligatoire pour les communes et EPCI de plus de 3000 habitants et en cas de délégation de service public.

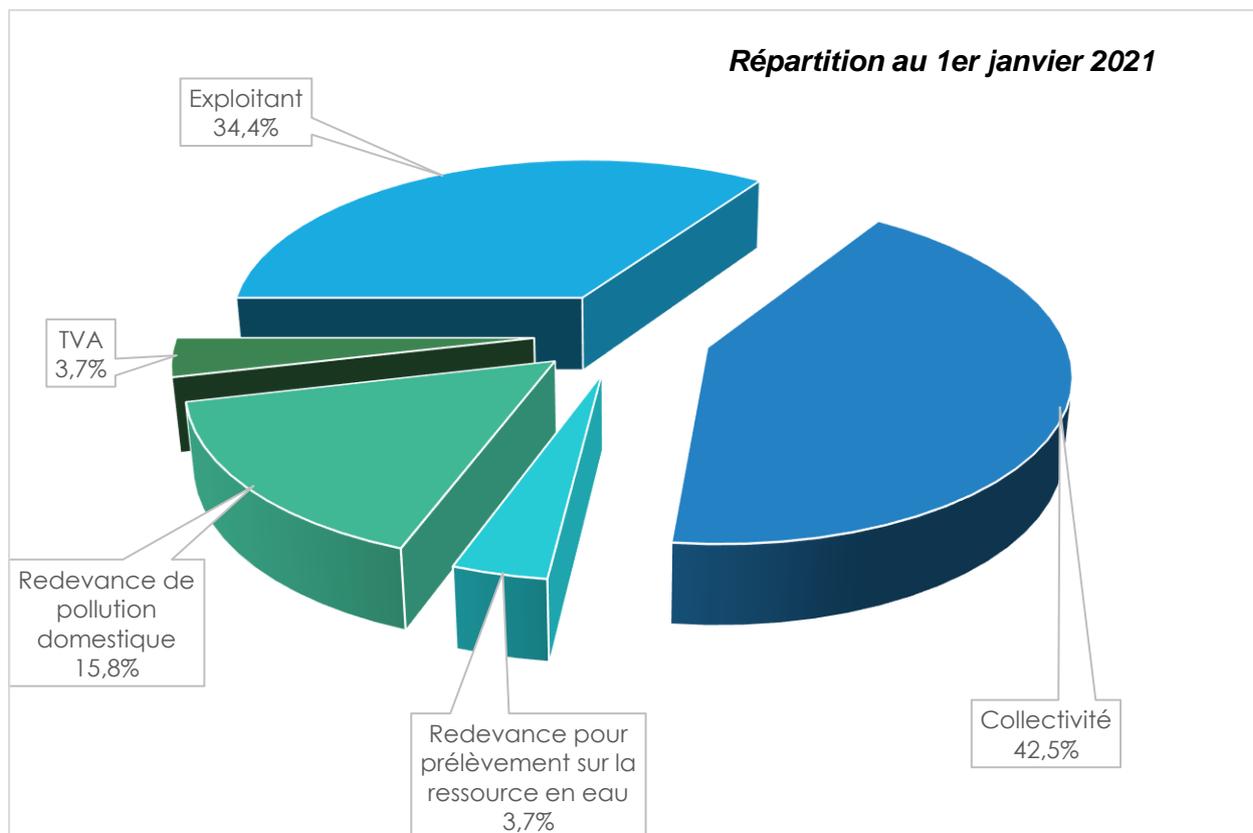
2.2. Facture d'eau type (D102.0)

Les montants payés applicables pour une consommation de 120m3 (ménage de référence selon l'INSEE) sont :

Service	Montants	1er janvier 2020	1er janvier 2021
SMER Segonzac	Part de la collectivité	120,70 € HT	114,76 € HT
	Part de l'exploitant	83,35 € HT	84,14 € HT
	Redevances (agence de l'eau et autres)	49,20 € HT	49,20 € HT
	Taux de TVA	5,50 %	5,50 %
	Montant de la TVA	13,93 €	13,65 €
	Total HT	253,25 €	248,10 €
	Total TTC	267,18 €	261,75 €
Merpins Soloire	Part de la collectivité	87,24 € HT	91,30 € HT
	Part de l'exploitant	96,79 € HT	97,90 € HT
	Redevances (agence de l'eau et autres)	49,20 € HT	50,40 € HT
	Taux de TVA	5,50 %	5,50 %
	Montant de la TVA	12,83 €	13,18 €
	Total HT	233,22 €	239,60 €
	Total TTC	246,05 €	252,78 €
Jarnac	Part de la collectivité	94,12 € HT	92,11 € HT
	Part de l'exploitant	108,09 € HT	108,80 € HT
	Redevances (agence de l'eau et autres)	46,76 € HT	46,76 € HT
	Taux de TVA	5,50 %	5,50 %
	Montant de la TVA	13,69 €	13,62 €
	Total HT	248,97 €	247,67 €
	Total TTC	262,67 €	261,29 €
Foussignac-Salles d'Angles - Foussignac	Part de la collectivité	133,53 € HT	122,97 € HT
	Part de l'exploitant	79,75 € HT	80,89 € HT
	Redevances (agence de l'eau et autres)	49,80 € HT	51,00 € HT
	Taux de TVA	5,50 %	5,50 %
	Montant de la TVA	14,47 €	14,02 €
	Total HT	263,08 €	254,86 €
	Total TTC	277,55 €	268,88 €
Foussignac-Salles d'Angles - Salles d'Angles	Part de la collectivité	111,58 € HT	111,93 € HT
	Part de l'exploitant	79,75 € HT	80,89 € HT
	Redevances (agence de l'eau et autres)	49,80 € HT	51,00 € HT
	Taux de TVA	5,50 %	5,50 %
	Montant de la TVA	13,26 €	13,41 €

Service	Montants	1er janvier 2020	1er janvier 2021
	Total HT	241,13 €	243,82 €
	Total TTC	254,39 €	257,23 €
Chateauneuf-Criteuil - Chateauneuf	Part de la collectivité	109,98 € HT	104,28 € HT
	Part de l'exploitant	91,43 € HT	92,90 € HT
	Redevances (agence de l'eau et autres)	50,40 € HT	50,40 € HT
	Taux de TVA	5,50 %	5,50 %
	Montant de la TVA	13,85 €	13,62 €
	Total HT	251,82 €	247,58 €
	Total TTC	265,66 €	261,20 €
Chateauneuf-Criteuil - Criteuil	Part de la collectivité	133,66 € HT	117,20 € HT
	Part de l'exploitant	91,43 € HT	92,90 € HT
	Redevances (agence de l'eau et autres)	50,20 € HT	50,40 € HT
	Taux de TVA	5,50 %	5,50 %
	Montant de la TVA	15,14 €	14,33 €
	Total HT	275,29 €	260,50 €
	Total TTC	290,43 €	274,82 €
Cognac	Part de la collectivité	102,81 € HT	109,62 € HT
	Part de l'exploitant	75,50 € HT	76,90 € HT
	Redevances (agence de l'eau et autres)	46,80 € HT	46,80 € HT
	Taux de TVA	5,50 %	5,50 %
	Montant de la TVA	12,38 €	12,83 €
	Total HT	225,11 €	233,32 €
	Total TTC	237,49 €	246,15 €

Territoire	Exploitant	Collectivité	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	Redevance de pollution domestique	TVA	TOTAL (€TTC)	Abonnés	Prix du m3 (pour une facture 120 m3 TTC)
Cognac	76,90	109,62	7,20	39,60	12,83	246,15	12548	2,05
Jarnac	108,80	92,11	7,16	39,60	13,62	261,29	2584	2,18
Merpins Soloire	97,90	91,30	10,80	39,60	13,18	252,78	5302	2,11
Foussignac-Salles d'Angles - Foussignac	80,89	122,97	11,40	39,60	14,02	268,88	2728	2,24
Foussignac-Salles d'Angles - Salles d'Angles	80,89	111,93	11,40	39,60	13,41	257,23	2586	2,14
Segonzac	84,14	114,76	9,60	39,60	13,65	261,75	4253	2,18
Chateauneuf-Criteuil - Chateauneuf	92,90	104,28	10,80	39,60	13,62	261,20	5329	2,18
Chateauneuf-Criteuil -Criteuil	92,90	117,20	10,80	39,60	14,33	274,83	586	2,29
Total	86,38	106,77	9,23	39,60	13,31	255,29	35916	2,13



2.3. Recettes

SMER Segonzac

Recettes de la collectivité :

Type de recette	Exercice 2019 en €	Exercice 2020 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers domestiques	529 049,21	507 346,60
<i>Dont abonnements domestiques</i>	138 830,15	140 652,93
Recette de vente d'eau en gros	7 345,95	0,00
Régularisation des ventes d'eau	-10 075,42	4 550,02
Total recettes de ventes d'eau	526 319,74	511 896,62
Total des recettes	526 319,74	511 896,62

Recettes de l'exploitant :

Type de recette	Exercice 2019 en €	Exercice 2020 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers	338 772,64	351 199,42
<i>Dont abonnements</i>	135 219,00	139 507,00
Recette de vente d'eau en gros	3 718,51	0,00
Régularisation des ventes d'eau	-322,39	-6 726,44
Total recettes de ventes d'eau	342 168,76	344 472,98
Agence de l'Eau - Redevance Prélèvement	40 048,70	40 217,88
Agence de l'Eau - Pollution	154 677,00	161 173,32
Total recettes comptes de Tiers (hors Collectivité)	194 725,70	201 390,90
Total des recettes	536 894,46	545 863,88

Merpins Soloire

Recettes de la collectivité :

Type de recette	Exercice 2019 en €	Exercice 2020 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers domestiques	521 918,81	507 150,61
<i>Dont abonnements domestiques</i>	83 426,53	79 973,44
Recette de vente d'eau en gros	5 108,40	7 331,00
Régularisation des ventes d'eau	-19 613,32	-13 992,33
Total recettes de ventes d'eau	507 413,89	500 489,28

Type de recette	Exercice 2019 en €	Exercice 2020 en €
Total des recettes	507 413,89	500 489,28

Recettes de l'exploitant :

Type de recette	Exercice 2019 en €	Exercice 2020 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers	552 581,66	551 240,98
Recette de vente d'eau en gros	63 984,96	71 635,58
Régularisation des ventes d'eau	-14 068,22	-11 212,26
Total recettes de ventes d'eau	602 498,40	611 664,30
Total des recettes	602 498,40	611 664,30

Jarnac

Recettes de la collectivité :

Type de recette	Exercice 2019 en €	Exercice 2020 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers domestiques	206 572,29	201 638,55
<i>Dont abonnements domestiques</i>	45 540,59	53 184,94
Régularisation des ventes d'eau	-4 816,54	-5 132,47
Total recettes de ventes d'eau	201 755,75	196 506,08
Total des recettes	201 755,75	196 506,08

Recettes de l'exploitant :

Type de recette	Exercice 2019 en €	Exercice 2020 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers	229 858,56	240 243,00
Régularisation des ventes d'eau	-4 432,95	-5 162,00
Total recettes de ventes d'eau	225 425,61	235 081,00
Agence de l'Eau - Redevance Prélèvement	17 954,60	14 517,00
Agence de l'Eau - Pollution	72 994,60	79 925,00
Total recettes comptes de Tiers (hors Collectivité)	90 949,20	94 442,00
Total des recettes	316 374,80	329 523,00

Foussignac-Salles d'Angles

Recettes de la collectivité :

Type de recette	Exercice 2019 en €	Exercice 2020 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers domestiques	607 398,38	556 229,90
<i>Dont abonnements domestiques</i>	245 807,12	236 997,97
Recette de vente d'eau en gros	3 204,30	6 112,16
Régularisation des ventes d'eau	-29 035,45	2 594,56
Total recettes de ventes d'eau	581 567,23	564 936,62
Total des recettes	581 567,23	564 936,62

Recettes de l'exploitant :

Type de recette	Exercice 2019 en €	Exercice 2020 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers	375 541,45	355 077,38
Recette de vente d'eau en gros	43 052,86	56 141,76
Total recettes de ventes d'eau	418 594,31	411 219,14
Agence de l'Eau - Redevance Prélèvement	56 113,30	61 052,05
Agence de l'Eau - Pollution	177 686,00	160 938,03
Total recettes comptes de Tiers (hors Collectivité)	233 799,30	221 990,08
Total des recettes	652 393,61	633 209,22

Chateauneuf-Criteuil (y compris Criteuil en 2020)

Recettes de la collectivité :

Type de recette	Exercice 2019 en €	Exercice 2020 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers domestiques	566 430,12	609 235,68
<i>Dont abonnements domestiques</i>	295 310,95	303 457,13
Régularisation des ventes d'eau	968,01	-9 002,78
Total recettes de ventes d'eau	567 398,13	600 232,90
Total des recettes	567 398,13	600 232,90

Recettes de l'exploitant :

Type de recette	Exercice 2019 en €	Exercice 2020 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers	416 509,96	494 357,24

Type de recette	Exercice 2019 en €	Exercice 2020 en €
<i>Dont abonnements</i>	142 795,00	162 365,18
Recette de vente d'eau en gros	25 164,04	27 396,73
Régularisation des ventes d'eau	-1 247,02	-24 451,08
Total recettes de ventes d'eau	440 426,98	497 302,89
Agence de l'Eau - Redevance Prélèvement	57 694,00	65 519,64
Agence de l'Eau - Pollution	165 508,00	193 034,15
Total recettes comptes de Tiers (hors Collectivité)	223 202,00	258 553,79
Total des recettes	663 628,98	755 856,68

- Criteuil (inclus dans chateaufort-criteuil en 2020)

Recettes de la collectivité :

Type de recette	Exercice 2019 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers domestiques	59 006,76
<i>Dont abonnements domestiques</i>	19 822,61
Recette de vente d'eau en gros	325,20
Régularisation des ventes d'eau	-120,84
Total recettes de ventes d'eau	59 211,12
Total des recettes	59 211,12

Recettes de l'exploitant :

Type de recette	Exercice 2019 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers	81 164,22
<i>Dont abonnements</i>	29 533,40
Recette de vente d'eau en gros	782,79
Régularisation des ventes d'eau	-12,00
Total recettes de ventes d'eau	81 935,01
Agence de l'Eau - Redevance Prélèvement	6 276,53
Agence de l'Eau - Pollution	21 588,30
Total recettes comptes de Tiers (hors Collectivité)	27 864,83
Total des recettes	109 799,84

- SIEAAC (échéance contrat au 31/12/2019, inclus au contrat cognac en 2020)

Recettes de la collectivité :

Type de recette	Exercice 2019 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers domestiques	701 561,32
<i>Dont abonnements domestiques</i>	133 153,89
Régularisation des ventes d'eau	-11 782,09
Total recettes de ventes d'eau	689 779,23
Total des recettes	689 779,23

Recettes de l'exploitant :

Type de recette	Exercice 2019 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers	1 775 027,30
<i>Dont abonnements</i>	692 032,00
Régularisation des ventes d'eau	-24 755,39
Total recettes de ventes d'eau	1 750 271,91
Total des recettes	1 750 271,91

- Boutiers (inclus au contrat cognac en 2020)

Recettes de la collectivité :

Type de recette	Exercice 2019 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers domestiques	133 235,86
<i>Dont abonnements domestiques</i>	31 292,02
Régularisation des ventes d'eau	-2 038,60
Total recettes de ventes d'eau	131 197,26
Autres recettes	4 500,00
Agence de l'Eau - Pollution	24 909,90
Total des autres recettes	29 409,90
Total des recettes	160 607,16

Cognac (nouveau périmètre et nouveau contrat au 01/01/2020)

Recettes de la collectivité :

Type de recette	Exercice 2020 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers domestiques	1 293 393,79
<i>Dont abonnements domestiques</i>	488 990,48
Régularisation des ventes d'eau	-
Total recettes de ventes d'eau	1 293 393,79
Total des recettes	1 293 393,79

Recettes de l'exploitant :

Type de recette	Exercice 2020 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers	1 051 281,05
<i>Dont abonnements</i>	22 649,10
Régularisation des ventes d'eau	-
Total recettes de ventes d'eau	1 051 281,05
Agence de l'Eau - Redevance Prélèvement	89 067,00
Agence de l'Eau - Pollution	526 235,00
Total recettes comptes de Tiers (hors Collectivité)	615 302,00
Total des recettes	1 666 583,05

2.3.1. Récapitulatif des recettes de vente d'eau :

Recettes de la collectivité :

Entité de gestion	2019	2020	Variation
SIEAAC (Cognac en 2020)	689 779,23 €	1 293 393,79 €	
Boutiers St Trojan (Cognac en 2020)	131 197,26 €		
Jarnac	201 755,75 €	196 506,08 €	-2,60%
Merpins Soloire	507 413,89 €	500 489,28 €	-1,36%
Foussignac-Salles d'Angles	581 567,23 €	564 936,62 €	-2,86%
Segonzac	526 319,74 €	507 346,60 €	-0,16%
Créteil	59 211,12 €	600 232,90 €	
Chateaufort	567 398,13 €		
Total recettes de vente d'eau	3 264 642,35 €	3 662 905,27 €	12,20%

Recettes des exploitants

Entité de gestion	2019	2020	Variation
SIEAAC (Cognac en 2020)	1 750 271,91 €	1 051 281,00 €	-39,94%
Jarnac	225 425,61 €	235 080,88 €	4,28%
Merpins Soloire	602 498,40 €	611 664,30 €	1,52%
Foussignac – Salles d'Angles	418 594,31 €	411 219,14 €	-1,76%
Segonzac	342 168,76 €	342 168,76 €	0,67%
Crîteuil	81 935,01 €	497 302,69 €	
Chateauneuf	440 426,98 €		
Total recettes de vente d'eau	3 861 320,98 €	3 151 020,99 €	-18,40%

2.3.2. Détail des recettes par exploitant

Dont recettes VEOLIA :

Entité de gestion	2019	2020	Variation
SIEAAC	1 750 271,91 €		9,21%
Merpins Soloire	602 498,40 €	611 664,30 €	2,97%
Total recettes de vente d'eau	2 352 770,31 €		-17,02%

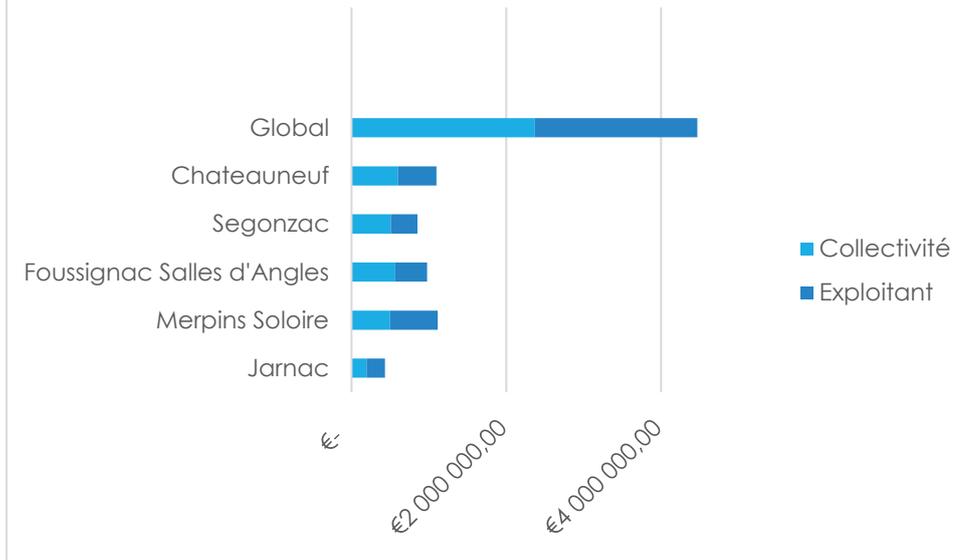
Dont recettes SAUR

Territoire	2019	2020	Variation
Segonzac	342 168,76 €	344 472,98 €	7,68%
Crîteuil	81 935,01 €	497 302,69 €	
Chateauneuf	440 426,98 €		
Foussignac – Salles d'Angles	418 594,31 €	411 219,14	-1,76%
Total recettes de vente d'eau	1 283 125,06 €	1 252 994,81	-2,32%

Dont recettes AGUR

Entité de gestion	2019	2020	Variation
Cognac		1 051 281,00 €	
Jarnac	225 425,61 €	235 080,88 €	4,28%
Total recettes de vente d'eau	225 425,61 €	1 286 361,88 €	6,57%

Recettes globales d'exploitation



3. Indicateurs de performance

3.1. Qualité de l'eau distribuée

Les valeurs suivantes sont fournies au service par l'Agence régionale de la santé (ARS), et concernent les prélèvements réalisés par elle dans le cadre du contrôle sanitaire défini par le Code de la santé publique (ou ceux réalisés par le service dans le cadre de sa surveillance lorsque celle-ci se substitue au contrôle en question).

Analyses	Nombre de prélèvements			
	Global			
	Réalisés en 2019	Conformes en 2019	Réalisés en 2020	Conformes en 2020
Microbiologie	150	150	138	138
Paramètres physico-chimiques	190	169	163	144

Le taux de conformité est calculé selon la formule suivante :

$$\text{taux de conformité} = \frac{\text{nombre de prélèvements réalisés} - \text{nombre de prélèvements non conformes}}{\text{nombre de prélèvements réalisés}} * 100$$

Cet indicateur est demandé si le service dessert plus de 5000 habitants ou produit plus de 1000 m3/jour. La qualité de l'eau est donc la suivante :

Analyses	Taux de conformité 2019	Taux de conformité 2020
Global		
Conformité bactériologique (P101.1)	100 %	100 %
Conformité physico-chimique (P102.1)	88.95 %	88.34 %

Analyses	Taux de conformité	
	2019	2020
Segonzac		
Conformité bactériologique (P101.1)	100%	100%
Conformité physico-chimique (P102.1)	100%	100%
Merpins Soloire		
Conformité bactériologique (P101.1)	100%	100%

Conformité physico-chimique (P102.1)	76,92%	76,79%
SIEAAC (2019) – Cognac (2020)		
Conformité bactériologique (P101.1)	100%	100%
Conformité physico-chimique (P102.1)	100%	100%
Boutiers		
Conformité bactériologique (P101.1)	100%	
Conformité physico-chimique (P102.1)	100%	
Jarnac		
Conformité bactériologique (P101.1)	100%	100%
Conformité physico-chimique (P102.1)	50%	88,24%
Foussignac-Salles d'angles		
Conformité bactériologique (P101.1)	100%	100%
Conformité physico-chimique (P102.1)	100%	100%
Chateauneuf-Criteuil		
Conformité bactériologique (P101.1)	100%	100%
Conformité physico-chimique (P102.1)	100% Chateauneuf 76,47 € Criteuil	87,88%

3.2. Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau

La réglementation définit une procédure particulière pour la protection des ressources en eau (captage, forage, etc.). En fonction de l'état d'avancement de la procédure, un indice est déterminé selon le barème suivant :

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	
0%	Aucune action
20%	Études environnementale et hydrogéologique en cours
40%	Avis de l'hydrogéologue rendu
50%	Dossier déposé en préfecture
60%	Arrêté préfectoral
80%	Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés)
100%	Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (comme ci-dessus), et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté

En cas d'achats d'eau à d'autres services publics d'eau potable ou de ressources multiples, l'indicateur est établi pour chaque ressource et une valeur globale est calculée en pondérant chaque indicateur par les volumes annuels d'eau produits ou achetés

Pour l'année 2020, l'indice global d'avancement de protection de la ressource est **61 %** (détail au paragraphe 1.5.1)

3.3. Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable a évolué en 2013 (indice modifié par arrêté du 2 décembre 2013). De nouvelles modalités de calcul ayant été définies, les valeurs d'indice affichées à partir de l'exercice 2013 ne doivent pas être comparées à celles des exercices précédents.

L'obtention de 40 points pour les parties A et B ci-dessous est nécessaire pour considérer que le service dispose du descriptif détaillé des ouvrages de distribution d'eau potable mentionné à l'article D 2224-5-1 du code général des collectivités territoriales.

La valeur de cet indice varie entre 0 et 120 (ou 0 et 110 pour les services n'ayant pas la mission de collecte).

La valeur de l'indice est obtenue en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites ci-dessous et avec les conditions suivantes :

- Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis.
- Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.

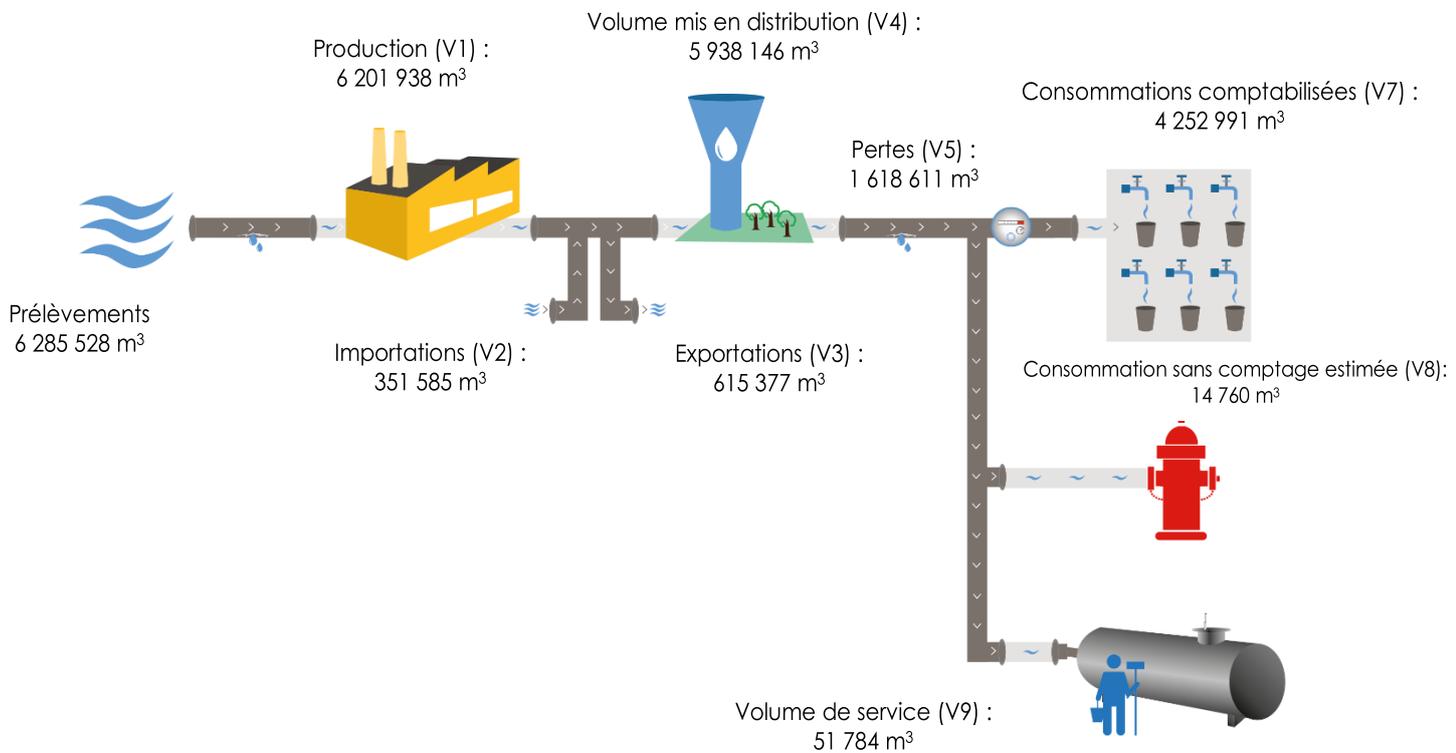
		Nombre de points
PARTIE A : PLAN DES RESEAUX (15 points)		
VP.236	Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs de mesures	oui : 10 points non : 0 point
VP.237	Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point
PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX (30 points) (Rappel : les 15 points de la partie A doivent avoir été obtenus pour bénéficier de points supplémentaires)		
VP.238	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	oui : 10 points non : 0 point
VP.240	Intégration, dans la procédure de mise à jour des plans, des informations de l'inventaire des réseaux (pour chaque tronçon : linéaire, diamètre, matériau, date ou période de pose, catégorie d'ouvrage, précision cartographique)	Condition à remplir pour prendre en compte les points suivants
VP.239	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres	1 à 5 points sous conditions (1)
VP.241	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions (2)
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75 points) (Rappel : 40 points doivent avoir été obtenus globalement en partie A et B, pour pouvoir bénéficier de points supplémentaires)		
VP.242	Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, Pl, ...) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux	oui : 10 points non : 0 point
VP.243	Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point
VP.244	Localisation des branchements sur le plan des réseaux (3)	oui : 10 points non : 0 point
VP.245	Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur	oui : 10 points non : 0 point
VP.246	Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées	oui : 10 points non : 0 point
VP.247	Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc.)	oui : 10 points non : 0 point
VP.248	Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point
VP.249	Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux	oui : 5 points non : 0 point
TOTAL		120

- (1) L'existence de l'inventaire et d'une procédure de mise à jour ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des matériaux et diamètres sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des matériaux et diamètres atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5
- (2) L'existence de l'inventaire ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des périodes de pose sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des périodes de pose atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5.
- (3) Non pertinent si le service n'a pas la mission de distribution

Points obtenus et valeur de l'indice par service :

Service	Nombre de points														Total
	VP.236	VP.237	VP.238	VP.240	VP.239	VP.241	VP.242	VP.243	VP.244	VP.245	VP.246	VP.247	VP.248	VP.249	
SMER Segonzac	10	5	10	oui	5	15	10	10	10	10	10	10	0	5	110
Merpins Soloire	10	5	10	oui	5	15	10	10	0	10	10	10	0	5	100
Jarnac	10	5	10	oui	4	10	10	10	0	10	10	10	10	5	114
Foussignac-Salles d'Angles	10	5	10	oui	5	15	10	10	10	10	10	10	0	5	110
Chateauneuf-Criteuil	10	5	10	oui	5	15	10	10	10	10	10	10	0	5	110
Cognac	10	5	10	oui	4	14	10	10	10	0	10	10	10	5	108

3.4. Indicateurs de performance du réseau



3.4.1. Rendement du réseau de distribution

Le rendement du réseau de distribution permet de connaître la part des volumes introduits dans le réseau de distribution qui est consommée ou vendue à un autre service. Sa valeur et son évolution sont le reflet de la politique de lutte contre les pertes d'eau en réseau de distribution.

Le rendement du réseau de distribution se calcule ainsi :

$$\text{Rendement du réseau} = \frac{V7 + V8 + V9 + V3}{V1 + V2} * 100$$

A titre indicatif, le ratio volume vendu aux abonnés sur volume mis en distribution (appelé également rendement primaire du réseau) vaut :

$$\text{Part du volume vendu parmi le volume mis en distribution} = \frac{V7}{V4}$$

Global	Exercice 2019	Exercice 2020
Rendement du réseau (en %)	70,45 %	75,30 %
Indice linéaire de consommation (volumes consommés autorisés + volumes exportés journaliers par km de réseau hors branchement) [m³ / jour / km]	8,78	11,34
Volume vendu sur volume mis en distribution (« rendement primaire »)	67,17 %	71,62 %

	Exercice 2019	Exercice 2020
Segonzac		
Rendement du réseau (en %)	81,19 %	80,18 %
Indice linéaire de consommation (volumes consommés autorisés + volumes exportés journaliers par km de réseau hors branchement) [m³ / jour / km]	6,18 m³ / jour / km	6,16 m³ / jour / km
Volume vendu sur volume mis en distribution (« rendement primaire »)	80,79 %	79,53 %
Merpins Soloire		
Rendement du réseau (en %)	79,23 %	79,80 %
Indice linéaire de consommation (volumes consommés autorisés + volumes exportés journaliers par km de réseau hors branchement) [m³ / jour / km]	11,17 m³ / jour / km	11,68 m³ / jour / km
Volume vendu sur volume mis en distribution (« rendement primaire »)	69,58 %	69,95 %
Cognac		
Rendement du réseau (en %)		69,33 %

	Exercice 2019	Exercice 2020
Indice linéaire de consommation (volumes consommés autorisés + volumes exportés journaliers par km de réseau hors branchement) [m³ / jour / km]		18,84 m³ / jour / km
Volume vendu sur volume mis en distribution (« rendement primaire »)		68,28 %
Jarnac		
Rendement du réseau (en %)	83,15 %	81,48 %
Indice linéaire de consommation (volumes consommés autorisés + volumes exportés journaliers par km de réseau hors branchement) [m³ / jour / km]	14,91 m³ / jour / km	16,11 m³ / jour / km
Volume vendu sur volume mis en distribution (« rendement primaire »)	81,90 %	80,34 %
Foussignac Salles d'Angles		
Rendement du réseau (en %)	83,69 %	81,29 %
Indice linéaire de consommation (volumes consommés autorisés + volumes exportés journaliers par km de réseau hors branchement) [m³ / jour / km]	9,61 m³ / jour / km	10,00 m³ / jour / km
Volume vendu sur volume mis en distribution (« rendement primaire »)	74,14 %	70,16 %
Chateauneuf-Criteuil		
Rendement du réseau (en %)		81,03 %
Indice linéaire de consommation (volumes consommés autorisés + volumes exportés journaliers par km de réseau hors branchement) [m³ / jour / km]		5,57 m³ / jour / km
Volume vendu sur volume mis en distribution (« rendement primaire »)		75,99 %

3.4.2. Indice linéaire des volumes non comptés

Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage lors de leur distribution aux abonnés. Sa valeur et son évolution sont le reflet du déploiement de la politique de comptage aux points de livraison des abonnés et de l'efficacité de la gestion du réseau.

$$\text{Indice linéaire des volumes non comptés} = \frac{V4 - V7}{365 * \text{linéaire du réseau de desserte en km}}$$

	Exercice 2019	Exercice 2020
Segonzac		
Indice linéaire des volumes non comptés [m³ / jour / km]	1,44 m³ / jour / km	1,57 m³/j/km

	Exercice 2019	Exercice 2020
Merpins Soloire		
Indice linéaire des volumes non comptés [m³ / jour / km]	2,95 m³ / jour / km	3,04 m3/j/km
Cognac		
Indice linéaire des volumes non comptés [m³ / jour / km]		8,62 m3/j/km
Jarnac		
Indice linéaire des volumes non comptés [m³ / jour / km]	3,25 m³ / jour / km	3,89 m3/j/km
Foussignac Salles d'Angles		
Indice linéaire des volumes non comptés [m³ / jour / km]	2,03 m³ / jour / km	2,44 m3/j/km
Chateauneuf-Criteuil		
Indice linéaire des volumes non comptés [m³ / jour / km]		1,39 m3/j/km

Pour l'année 2020 l'indice linéaire des volumes non comptés est de **3,87 m3/j/km** (3,77 en 2019).

3.4.3. Indice linéaire de pertes en réseau

Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne sont pas consommés sur le périmètre du service. Sa valeur et son évolution sont le reflet d'une part de la politique de maintenance et de renouvellement du réseau, et d'autre part des actions menées pour lutter contre les volumes détournés et pour améliorer la précision du comptage chez les abonnés.

$$\text{Indice linéaire des pertes en réseau} = \frac{V4 - V5 + V7 + V8 + V9}{365 * \text{linéaire du réseau de desserte en km}}$$

Pour l'année 2020 l'indice linéaire des pertes en réseau est de **3,72 m3/j/km** (3,68 en 2019).

	Exercice 2019	Exercice 2020
Segonzac		
Indice linéaire de pertes en réseau [m³ / jour / km]	1,43 m³ / jour / km	1,52 m3/j/km
Merpins Soloire		
Indice linéaire de pertes en réseau [m³ / jour / km]	2,93 m³ / jour / km	2,96 m3/j/km
Cognac		
Indice linéaire de pertes en réseau [m³ / jour / km]		8,33 m3/j/km
Jarnac		
Indice linéaire de pertes en réseau [m³ / jour / km]	3,02 m³ / jour / km	3,66 m3/j/km
Foussignac Salles d'Angles		

	Exercice 2019	Exercice 2020
Indice linéaire de pertes en réseau [m³ / jour / km]	1,87 m³ / jour / km	2,30 m³/j/km
Chateauneuf-Criteuil		
Indice linéaire de pertes en réseau [m³ / jour / km]		1,30 m³ / jour / km

3.4.4. Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable

Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne sur 5 ans du linéaire de réseau renouvelé (par la collectivité et/ou le délégataire) par la longueur du réseau. Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées, mais pas les branchements. Les interventions ponctuelles effectuées pour mettre fin à un incident localisé en un seul point du réseau ne sont pas comptabilisées, même si un élément de canalisation a été remplacé.

- Au cours de l'année 2020, 3.2 km de linéaire de réseau ont été renouvelés,
- Au cours des 5 dernières années, 6.65 km de linéaire de réseau ont été renouvelés.

$$\text{Taux moyen de renouvellement des réseaux} = \frac{Ln + Ln - 1 + Ln - 2 + Ln - 3 + Ln - 4}{5 * \text{linéaire du réseau de desserte}} * 100$$

Pour l'année 2020, le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable est donc de **0,56 %**.

	Exercice 2019	Exercice 2020
Segonzac		
Taux moyen de renouvellement des réseaux (en %)	0,53%	0,37 %.
Merpins Soloire		
Taux moyen de renouvellement des réseaux (en %)	0,10%	0,53%
Cognac		
Taux moyen de renouvellement des réseaux (en %)		0,41%
Jarnac		
Taux moyen de renouvellement des réseaux (en %)	0,01%	2,05%
Foussignac Salles d'Angles		
Taux moyen de renouvellement des réseaux (en %)	0,33%	0,18%
Chateauneuf-Criteuil		
Taux moyen de renouvellement des réseaux (en %)		0,52%

3.4.5. Taux d'occurrence des interruptions de service non-programmées

Une interruption de service non-programmée est une coupure d'eau pour laquelle les abonnés concernés n'ont pas été informés au moins 24 heures à l'avance, exception faite des coupures chez un abonné lors d'interventions effectuées sur son branchement ou pour non-paiement des factures.

$$\text{Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées} = \frac{\text{nb d'interruptions de service non programmées}}{\text{nb d'abonnés du service}} * 100$$

Pour l'année 2020, **175 interruption(s)** de service non programmées ont été dénombrées (88 en 2019). Le taux d'occurrence des interruptions de service non programmées est donc de **4,87**

	Exercice 2019	Exercice 2020
Segonzac		
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (par milliers d'abonnés)	3,82	5,88
Merpins Soloire		
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (par milliers d'abonnés)	3,56	11,32
Cognac		
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (par milliers d'abonnés)		2,39
Jarnac		
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (par milliers d'abonnés)	2,74	0,39
Foussignac Salles d'Angles		
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (par milliers d'abonnés)	5,12	3,39
Chateaufort-Criteuil		
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (par milliers d'abonnés)		6,93

3.4.6. Délai maximal d'ouverture des branchements

Dans son règlement, le service s'engage à fournir l'eau dans un délai de **1,7** jours ouvrés après réception d'une demande d'ouverture de branchement, dans la mesure où celle-ci émane d'un abonné doté d'un branchement fonctionnel (préexistant ou neuf).

$$\text{Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements} = \frac{\text{nb ouvertures avec respect du délai}}{\text{nb total d'ouvertures de branchements}} * 100$$

Pour l'année 2020, le taux de respect de ce délai est de **96.39 %** (78.25 % en 2019).

	Exercice 2019	Exercice 2020
Segonzac		
Délai d'engagement (en nombre de jours)	2	2
Taux du respect du délai maximal d'ouverture des branchements (en%)	100%	95.37 %
Merpins Soloire		
Délai d'engagement (en nombre de jours)	2	2
Taux du respect du délai maximal d'ouverture des branchements (en%)	100%	100%
Cognac		
Délai d'engagement (en nombre de jours)		1
Taux du respect du délai maximal d'ouverture des branchements (en%)		100%
Jarnac		
Délai d'engagement (en nombre de jours)	1	1
Taux du respect du délai maximal d'ouverture des branchements (en%)	100%	100%
Foussignac Salles d'Angles		
Délai d'engagement (en nombre de jours)	2	2
Taux du respect du délai maximal d'ouverture des branchements (en%)	97,9%	97,33%
Chateaufort-Criteuil		
Délai d'engagement (en nombre de jours)		2
Taux du respect du délai maximal d'ouverture des branchements (en%)		96,25%

3.4.7. Durée d'extinction de la dette de la collectivité

La durée d'extinction de la dette se définit comme la durée théorique nécessaire pour rembourser la dette du service si la collectivité affecte à ce remboursement la totalité de l'autofinancement dégagé par le service ou épargne brute annuelle (recettes réelles – dépenses réelles, calculée selon les modalités prescrites par l'instruction comptable M49).

$$\text{Durée d'extinction de la dette pour l'année d'exercice} = \frac{\text{encours de la dette au 31 décembre de l'exercice}}{\text{épargne brute annuelle}}$$

	Exercice 2019	Exercice 2020
Encours de la dette en €	109 522,00 €	4 847 419,00 €
Epargne brute annuelle en €	63 765 €	3 008 525,00 €

	Exercice 2019	Exercice 2020
Durée d'extinction de la dette en années	1,7 an(s)	1,6 an(s)

3.4.8. Taux d'impayés sur les factures de l'année précédente

Ne sont ici considérées que les seules factures portant sur la vente d'eau potable proprement dite. Sont donc exclues les factures de réalisation de branchements et de travaux divers, ainsi que les éventuels avoirs distribués (par exemple à la suite d'une erreur de facturation ou à une fuite).

Toute facture impayée est comptabilisée, quel que soit le motif du non-paiement.

$$Taux\ d'impayés\ sur\ les\ factures\ de\ l'année\ précédente = \frac{\text{montant d'impayés au titre de l'année précédente tel que connu au 31 décembre de l'année } n}{\text{chiffre d'affaires TTC (hors travaux) au titre de l'année } n - 1}$$

Global	Exercice 2019	Exercice 2020
Taux d'impayés en % sur les factures d'eau	1,09	1,41

	Exercice 2019	Exercice 2020
Segonzac		
Taux d'impayés en % sur les factures d'eau	1,28%	1,57%
Merpins Soloire		
Taux d'impayés en % sur les factures d'eau	0,78%	0,87
Cognac		
Taux d'impayés en % sur les factures d'eau	1,01%	0,00
Jarnac		
Taux d'impayés en % sur les factures d'eau	2,2%	2,49%
Foussignac Salles d'Angles		
Taux d'impayés en % sur les factures d'eau	0	1,27
Chateaneuf Criteuil		
Taux d'impayés en % sur les factures d'eau		2,24

3.4.9. Taux de réclamations

Cet indicateur reprend les réclamations écrites de toutes natures relatives au service de l'eau, à l'exception de celles qui sont relatives au niveau de prix (cela comprend notamment les réclamations réglementaires, y compris celles qui sont liées au règlement de service).

- Nombre de réclamations écrites reçues : 56

$$\text{Taux de réclamations} = \frac{\text{Nombre de réclamations (hors prix) laissant une trace écrite}}{\text{Nombre total d'abonnés du service}} * 1000$$

Pour l'année 2020, le taux de réclamations est de **1,56 pour 1000 abonnés** (0,42 en 2019).

	Exercice 2019	Exercice 2020
Segonzac		
Taux de réclamations écrites pour 1000 abonnés	0,72	1,65
Merpins Soloire		
Taux de réclamations écrites pour 1000 abonnés	0,38	0,38
Cognac		
Taux de réclamations écrites pour 1000 abonnés	0,00	1,75
Jarnac		
Taux de réclamations écrites pour 1000 abonnés	1,17	3,48
Foussignac Salles d'Angles		
Taux de réclamations écrites pour 1000 abonnés	1,33	1,88
Chateaneuf Criteuil		
Taux de réclamations écrites pour 1000 abonnés	0,00	1,01

4. Financement des investissements

4.1. Montants financiers

	Exercice 2019	Exercice 2020
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire	2 970 380,00	1 466 782,50
Montants des subventions en €	275 893,00c	-
Montants des contributions au budget général en €	-	-

4.2. État de la dette du service

L'état de la dette au 2020 fait apparaître les valeurs suivantes :

A l'échelle de la Régie

	Exercice 2019	Exercice 2020
Encours de la dette au 31 décembre N (montant restant dû en €)	109 522,00	néant
Montant remboursé en €	en capital	néant
	En intérêts	néant

Budget Régie clôturé depuis l'intégration au 1^{er} janvier 2020 de la commune de Boutiers Saint Trojan au contrat Cognac

A l'échelle des délégations

	Exercice 2019	Exercice 2020
Encours de la dette au 31 décembre N (montant restant dû en €)	5 559 950,51	4 847 418,63
Montant remboursé en €	en capital	709 630,02
	En intérêts	152 917,57

A l'échelle de Grand Cognac

	Exercice 2019	Exercice 2020
Encours de la dette au 31 décembre N (montant restant dû en €)	5 669 472,51	4 847 419,00
Montant remboursé en €	en capital	709 630,02
	En intérêts	152 917,57

4.3. Amortissements

Pour l'année 2020, la dotation aux amortissements a été de 1 087 082,46 € (1 096 804,22 € en 2019).

5. Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

5.1. Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité

Cet indicateur a pour objectif de mesurer l'implication sociale du service.

Entrent en ligne de compte : les versements effectués par la collectivité au profit d'un fonds créé en application de l'article L261-4 du Code de l'action sociale et des familles (Fonds de Solidarité Logement, par exemple) pour aider les personnes en difficulté, les abandons de créance à caractère social, votés au cours de l'année par l'assemblée délibérante de la collectivité (notamment ceux qui sont liés au FSL).

En 2020, le service a reçu des demandes d'abandon de créance et les a accordé 2, pour un montant de 554 €.

5.2. Opérations de coopération décentralisée (cf. L 1115-1-1 du CGCT)

Peuvent être ici listées les opérations mises en place dans le cadre de l'article L1115-1-1 du Code général des collectivités territoriales, lequel ouvre la possibilité aux collectivités locales de conclure des conventions avec des autorités locales étrangères pour mener des actions de coopération ou d'aide au développement.

Pas d'opération de coopération décentralisée pour l'exercice 2020 (Pas d'opération en 2019)

.

6. Tableau récapitulatif des indicateurs

6.1. Segonzac

		Exercice 2019	Exercice 2020
Variables de performance			
VP.077	Linéaire de réseau hors branchements	220,559	220,28
VP.059	Volume produit	612 666	617 689
VP.060	Volume importé	0	0
VP.061	Volume exporté	8 704	0
VP.063	Volume comptabilisé domestique	487 937	491 251
VP.220	Volume de service	0	3 136
VP.221	Volume consommé sans comptage	812	889
VP.056	Nombre d'abonnés	4 185 abonnés	4 253 abonnés
DC.184	Montant des recettes liées à la facturation	868 488,5€	1 057 760,80 €
VP.119	Somme des abandons de créances et versements à un fonds de solidarité	0 €	53 €
Indicateurs descriptifs des services			
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	7 866	7 866
D102.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	2,23	2,18
D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service [jours ouvrables]	2	2
Indicateurs de performance			
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie (%)	100	100
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques (%)	100	100
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (/120 points)	110	110
P104.3	Rendement du réseau de distribution (%)	81,19	80,18
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés [m ³ /km/jour]	1,44	1,57
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau [m ³ /km/jour]	1,43	1,52
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (%)	0,53	0,37
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (%)	60	60
P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées [nb/1000 abonnés]	3,82	5,88
P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés (%)	100	100
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente (%)	1,28	1,57
P155.1	Taux de réclamations [nb/1000 abonnés]	0,72	1,65

6.2. Merpins Soloire

		Exercice 2019	Exercice 2020
Variables de performance			
VP.077	Linéaire de réseau hors branchements	284,632	284,37
VP.059	Volume produit	1 464 114	1 519 450
VP.060	Volume importé	26 901	0
VP.061	Volume exporté	457 093	470 989
VP.063	Volume comptabilisé domestique	701 423	733 405
VP.220	Volume de service	1 374	6 683
VP.221	Volume consommé sans comptage	986	1 400
VP.056	Nombre d'abonnés	5 329 abonnés	5 302 abonnés
DC.184	Montant des recettes liées à la facturation	1 109 161,54 €	1 112 153,58 €
VP.119	Somme des abandons de créances et versements à un fonds de solidarité	195,00 €	80,00 €
Indicateurs descriptifs des services			
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	10 951	10 809
D102.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	2,05	2,11
D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service [jours ouvrables]	2	2
Indicateurs de performance			
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie (%)	100	100
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques (%)	76,92	76,79
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (/120 points)	100	100
P104.3	Rendement du réseau de distribution (%)	79,23	79,80
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés [m ³ /km/jour]	2,95	3,04
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau [m ³ /km/jour]	2,93	2,96
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (%)	0,10	0,53
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (%)	60	60
P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées [nb/1000 abonnés]	3,56	11,32
P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés (%)	100	100
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente (%)	0,78	0,87
P155.1	Taux de réclamations [nb/1000 abonnés]	0,38	0,38

6.3. Cognac

		Exercice 2020
Variables de performance		
VP.077	Linéaire de réseau hors branchements	238,37
VP.059	Volume produit	2 364 043
VP.060	Volume importé	0
VP.061	Volume exporté	0
VP.063	Volume comptabilisé domestique	1 614 077
VP.220	Volume de service	15 303
VP.221	Volume consommé sans comptage	9 637
VP.056	Nombre d'abonnés	12 548 abonnés
DC.184	Montant des recettes liées à la facturation	2 959 976,79 €
VP.119	Somme des abandons de créances et versements à un fonds de solidarité	0 €
Indicateurs descriptifs des services		
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	25 630
D102.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	2,05
D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service [jours ouvrables]	2
Indicateurs de performance		
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie (%)	100
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques (%)	100
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (/120 points)	108
P104.3	Rendement du réseau de distribution (%)	69,33
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés [m ³ /km/jour]	8,62
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau [m ³ /km/jour]	8,33
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (%)	0,41
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (%)	60
P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées [nb/1000 abonnés]	2,39
P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés (%)	100
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente (%)	0
P155.1	Taux de réclamations [nb/1000 abonnés]	1,75

6.4. Jarnac

		Exercice 2019	Exercice 2020
Variables de performance			
VP.077	Linéaire de réseau hors branchements	43,9	43,21
VP.059	Volume produit	287 357	311 881
VP.060	Volume importé	0	0
VP.061	Volume exporté	0	0
VP.063	Volume comptabilisé domestique	235 334	250 559
VP.220	Volume de service	3 114	3 050
VP.221	Volume consommé sans comptage	502	510
VP.056	Nombre d'abonnés	2 553 abonnés	2 584 abonnés
DC.184	Montant des recettes liées à la facturation	427 181,36 €	526 028,96€
VP.119	Somme des abandons de créances et versements à un fonds de solidarité	0 €	0 €
Indicateurs descriptifs des services			
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	4 536	4 536
D102.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	2,20	2,18
D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service [jours ouvrables]	1	1
Indicateurs de performance			
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie (%)	100	100
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques (%)	50	88,24
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (/120 points)	114	114
P104.3	Rendement du réseau de distribution (%)	83,15	81,48
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés [m ³ /km/jour]	3,25	3,89
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau [m ³ /km/jour]	3,02	3,66
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (%)	0,01	2,05
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (%)	80	80
P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées [nb/1000 abonnés]	2,74	0,39
P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés (%)	100	100
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente (%)	2,2	2,49
P155.1	Taux de réclamations [nb/1000 abonnés]	1,17	3,48

6.5. Foussignac-Salles d'Angles

		Exercice 2019	Exercice 2020
Variables de performance			
VP.077	Linéaire de réseau hors branchements	259,2	261,01
VP.059	Volume produit	477 904	545 508
VP.060	Volume importé	608 464	626 732
VP.061	Volume exporté	344 273	392 544
VP.063	Volume comptabilisé domestique	550 160	547 010
VP.220	Volume de service	13 764	12 345
VP.221	Volume consommé sans comptage	938	1 036
VP.056	Nombre d'abonnés	5 276 abonnés	5 314 abonnés
DC.184	Montant des recettes liées à la facturation	1 000 161,54 €	1 198 145,84 €
VP.119	Somme des abandons de créances et versements à un fonds de solidarité	0 €	421 €
Indicateurs descriptifs des services			
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	11 029	10 978
D102.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ (Foussignac)	2,31	2,24
D102.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ (Salles d'Angles)	2,12	2,14
D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service [jours ouvrables]	2	2
Indicateurs de performance			
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie (%)	100	100
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques (%)	100	100
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (/120 points)	105	110
P104.3	Rendement du réseau de distribution (%)	83,69	81,29
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés [m ³ /km/jour]	2,03	2,44
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau [m ³ /km/jour]	1,87	2,30
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (%)	0,33	0,18
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (%)	60	60
P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées [nb/1000 abonnés]	5,12	3,39
P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés (%)	97,9	97,33
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente (%)	0	1,27
P155.1	Taux de réclamations [nb/1000 abonnés]	1,33	1,88

6.6. Chateauneuf-Criteuil

		Exercice 2020
Variables de performance		
VP.077	Linéaire de réseau hors branchements	383,09
VP.059	Volume produit	843 367
VP.060	Volume importé	117 725
VP.061	Volume exporté	149 523
VP.063	Volume comptabilisé domestique	616 689
VP.220	Volume de service	11 267
VP.221	Volume consommé sans comptage	1 288
VP.056	Nombre d'abonnés	5 915 abonnés
DC.184	Montant des recettes liées à la facturation	1 356 089,38 €
VP.119	Somme des abandons de créances et versements à un fonds de solidarité	0 €
Indicateurs descriptifs des services		
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	11 814
D102.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ (Chateauneuf)	2,18
D102.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ (Criteuil)	2,29
D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service [jours ouvrables]	2
Indicateurs de performance		
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie (%)	100
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques (%)	87,88
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (/120 points)	110
P104.3	Rendement du réseau de distribution (%)	81,03
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés [m ³ /km/jour]	1,39
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau [m ³ /km/jour]	1,30
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (%)	0,52
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (%)	60
P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées [nb/1000 abonnés]	6,93
P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés (%)	96,25
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente (%)	2,24
P155.1	Taux de réclamations [nb/1000 abonnés]	1,01

6.7. A l'échelle du Grand Cognac

		Exercice 2019	Exercice 2020
Variables de performance			
VP.077	Linéaire de réseau hors branchements	1 446,64	1 430,33
VP.059	Volume produit	6 165 490	6 201 938
VP.060	Volume importé	317 496	351 585
VP.061	Volume exporté	516 589	615 377
VP.063	Volume comptabilisé domestique	4 073 917	4 252 991
VP.220	Volume de service	36 260	51 784
VP.221	Volume consommé sans comptage	9 697	14 760
VP.056	Nombre d'abonnés	35 692 abonnés	35 916 abonnés
DC.184	Montant des recettes liées à la facturation	7 125 963,33 €	8 210 155,35 €
DC.195	Montant financier (HT) des travaux engagés	2 970 380,00 €	1 466 782,50 €
VP.119	Somme des abandons de créances et versements à un fonds de solidarité	1 112 €.	554 €
VP.182	Encours total de la dette	5 669 472,99 €	4 847 419,00 €
	<i>Dont à l'échelle des affermages</i>	5 559 950,51	4 847 419,00
	<i>Dont à l'échelle de la Régie</i>	109 522,00	
Indicateurs descriptifs des services			
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	71 868	71 633
D102.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	2,11	2,13
D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service [jours ouvrables]	1,9	1,9
Indicateurs de performance			
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie (%)	100	100
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques (%)	91,03	88,34
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (/120 points)	110	108
P104.3	Rendement du réseau de distribution (%)	71,52	75,30
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés [m ³ /km/jour]	3,58	3,87
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau [m ³ /km/jour]	3,50	3,72
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (%)	0,36	0,56
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (%)	61	61
P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées [nb/1000 abonnés]	3,11	4,87
P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés (%)	95,35	96,39
P153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité [an]: à l'échelle des affermages	1,7	1,6
P153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité [an]: à l'échelle de la Régie	1,8	
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente (%)	1,77	1,41
P155.1	Taux de réclamations [nb/1000 abonnés]	0,42	1,56

